

Communiqué de presse

Franchises médicales : nouveau coup bas du gouvernement contre les malades en plein été

Une nouvelle fois, le gouvernement a fait connaître en plein été et par voie de presse, son nouveau plan d'économie pour le budget 2027. Après avoir annoncé début juillet vouloir sabrer 3 milliards d'euros d'économie dans les dépenses publiques (2 milliards dans l'État et 1 milliard dans la Sécurité sociale) Sébastien Lecornu a détaillé dans Paris Match plusieurs pistes d'économies sur l'Assurance Maladie.

Lecornu reprend les vieilles recettes du budget Bayrou

Après la tentative de passage en force à l'automne 2025 sur le doublement des franchises et participations forfaitaires, le gouvernement retente le coup avec un nouveau train de mesures équivalente : doublement des plafonds des franchises médicales et des participations forfaitaires, baisse des parts remboursées sur certains médicaments...

Conséquence ? Moins de remboursements, plus de reste à charge pour les patient-es, et un renoncement aux soins accru pour les plus précaires.

La CGT le rappelle : ces mesures, présentées comme des outils de « responsabilisation », n'ont jamais eu pour effet de réduire la consommation médicale. Elles n'ont qu'une seule conséquence : faire payer davantage les malades, en particulier celles et ceux atteint-es de pathologies chroniques ou déjà les plus fragiles économiquement.

Un nouveau transfert vers les complémentaires, une fausse solution

Faire glisser une partie du financement de la Sécurité sociale vers les mutuelles n'est pas une économie : c'est un transfert, qui se traduira mécaniquement par une hausse des cotisations pour les salarié-es et les entreprises. C'est déjà ce qui s'est produit avec une augmentation en moyenne de 6% des cotisations des complémentaires santé en 2025, et de 8.2% en 2024.

Un passage en force par décret durant l'été

La CGT dénonce, une nouvelle fois, la volonté du gouvernement de vouloir passer en force et en catimini en ayant recours aux décrets.

La CGT dénonce avec force cette nouvelle attaque contre le principe fondamental de solidarité qui fonde notre Sécurité sociale depuis 1945. Elle appelle l'ensemble des salarié-es, assuré-es et citoyen-nés à refuser la logique comptable qui détruit l'accès aux soins pour toutes et tous.

A Montreuil le 23 juillet 2026